

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

19 DECEMBRE 2019

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 70

OBJET

**Actualisation des postes
de la collectivité :
créations, suppressions de
postes, postes à temps non
complet**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 20 décembre 2019
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 20 décembre 2019
et qu'il est donc exécutoire.

Le 20 décembre 2019

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix-neuf, le 19 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre deux mille dix-neuf, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur OPHELE, Madame GUYARD, Monsieur PETROVIC, Monsieur de l'HERMUZIERE, Monsieur RICOME, Monsieur AGNES, Monsieur MERCIER, Monsieur PRIOUX, Monsieur PAQUERIT, Madame VERNET, Madame de JACQUELOT, Monsieur VENUS, Monsieur COMBALAT, Monsieur COUTANT, Madame BURGER, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Madame DEBRAY, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame NASRI, Monsieur HAÏAT, Madame LESGOURGUES, Monsieur PAUL, Monsieur GOULET, Monsieur CADOT, Madame PERINETTI, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame RHONE, Monsieur LEVEQUE, Monsieur ROUXEL, Madame CERIGHELLI

Avaient donné procuration :

Madame DORET à Madame VERNET
Madame PHILIPPE à Madame de JACQUELOT
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER
Madame ADAM à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur CHELET à Madame GUYARD
Madame DILLARD à Monsieur VENUS
Monsieur MITAIS à Madame LESUEUR
Madame AZRA à Monsieur PRIOUX
Monsieur MIGEON à Monsieur PETROVIC
Madame AGUINET à Monsieur ROUSSEAU
Madame LIBESKIND à Madame HABERT-DUPUIS
Madame OLIVIN à Madame BOUTIN
Monsieur LEGUAY à Monsieur PERICARD
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame RICHARD
Monsieur MORVAN à Madame LESGOURGUES

Etait absent :

Monsieur LETARD

Secrétaire de séance :

Monsieur VENUS

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20191219-19-J-28-DE
Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019

N° DE DOSSIER : 19 J 28

OBJET : ACTUALISATION DES POSTES DE LA COLLECTIVITE : CRÉATIONS,
SUPPRESSIONS DE POSTES, POSTES A TEMPS NON COMPLET

RAPPORTEUR : Madame NICOLAS

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Par délibération en date du 23 janvier 2019 le Conseil Municipal a approuvé l'état du personnel de la Commune nouvelle créée au 1^{er} janvier 2019. Cet état a été actualisé par une délibération approuvée en date du 26 juin 2019.

La présente délibération vise à approuver l'état des effectifs actuels tenant compte des évolutions organisationnelles. Ces évolutions résultent de différents motifs (ANNEXE 1) :

- des recrutements, le grade du nouvel agent ne correspondant pas toujours au grade de l'agent qui occupait précédemment le poste ou à l'évolution du profil de poste,
- des avancements de grade et des promotions internes validées par la Commission Administrative Paritaire,
- des nominations d'agents en qualité de fonctionnaires stagiaires.

Les créations et suppressions de postes correspondantes sont soumises au Conseil Municipal afin d'arrêter le tableau des effectifs au 27 novembre 2019. Il s'ensuit une suppression de 4 postes à temps non complet, la transformation d'un poste à temps complet en temps non complet et la transformation de 3 postes à temps non complet.

Effectifs	Date du tableau des effectifs	Créations / transformations	Suppressions	Temps non complet	Total
Postes budgétaires (calcul hors quotité horaire)	30/06/2019				806
	30/11/2019		4 postes		802 (806-4)
Postes en ETP (calcul avec proratisation de la quotité horaire des temps non complets)	30/06/2019				789,45
	30/11/2019	0,20 0,14 0,14	0,20 0,34 0,17 0,63 0,86	+0,48-2,20=-1,38 ETP	787,73 (789,45 -1,38)

La Ville dispose de 31 postes permanents à temps non complet (ANNEXE 2), 12 agents recrutés sur le fondement de l'article 3-3 de la loi du 13 juillet 1983 (ANNEXE 3) et 3 saisonniers.

Lors de sa séance du 26 novembre 2019, le Comité Technique a émis un avis favorable.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces créations et ces suppressions d'emplois et d'acter la typologie des postes présentés.

La dépense en résultant est inscrite au Budget.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

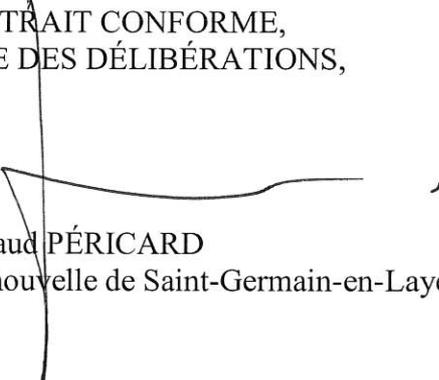
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame RHONE s'abstenant,

APPROUVE les créations et suppressions et la typologie des postes présentés ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

ANNEXE 1 – Evolutions des grades de la Ville

SUPPRESSIONS	CREATIONS
PEA	PEA à 0,8
PEA 0,31	PEA à 0,19
AEA à 0,4	AEA à 0,5
AEA à 0,53	AEA 0,43
Adjoint technique à 0,17	1 adjoint d'animation à 100 %
Adjoint d'animation 0,34	1 rédacteur à 100 %
Agent social à 0,63	
Adjoint d'animation 0,86	
Rédacteur à 0,86	
- 5,10	+ 3,92
TRANSFORMATIONS LIEES A DES RECRUTEMENTS	
Filière technique	
Ingénieur	Rédacteur principal 2ème classe
Ingénieur	Technicien principal 2ème classe
Technicien principal 1ère classe	Technicien principal 2ème classe
Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique
Adjoint technique principal 2ème classe	Atsem
Filière Médico-sociale	
Educateur principal de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants 1ère classe
Educateur de jeunes enfants 2ème classe	Educateur principal de jeunes enfants
Filière administrative	
Directeur	Bibliothécaire principale
Attaché	Rédacteur
Rédacteur principal 2ème classe	Adjoint administratif principal 2ème classe
Rédacteur	Technicien principal 1ère classe
Adjoint administratif principal 1ère classe	Adjoint administratif
Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif
Adjoint administratif principal 2ème classe	Rédacteur
Adjoint administratif	Gardien-Brigadier
Filière animation	
Adjoint d'animation	Adjoint technique
Filière culturelle	
Professeur d'enseignement artistique classe normale	AEA principal 2ème classe
Professeur d'enseignement artistique classe normale	AEA principal 2ème classe

TRANSFORMATIONS SUITE A LA CAP	
Catégorie A	
Educateur des APS principal 1ère classe	Conseiller des APS
Technicien principal 1ère classe	Ingénieur
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	Professeur d'enseignement artistique classe normale
Educateur de jeunes enfants 2ème classe	Educateur de jeunes enfants 1ère classe
Catégorie B	
3 agents de maîtrise principaux	3 techniciens
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal 2ème classe
2 rédacteurs principaux 2ème classe	2 rédacteurs principaux 1ère classe
Adjoint administratif principal 1ère classe	Rédacteur principal 2ème classe
Catégorie C	
6 adjoints administratifs principaux 2ème classe	6 adjoints administratifs principaux 1ère classe
2 Adjoint administratifs	2 adjoints administratifs principaux 2ème classe
2 adjoints techniques principaux 2ème classe	2 adjoints techniques principaux 1ère classe
10 adjoints techniques	10 adjoints techniques principaux 2ème classe
2 agents de maitrise	2 agents de maîtrise principaux
2 gardiens-brigadiers	2 brigadiers-chef principaux
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe
2 ATSEM principaux 2ème classe	2 ATSEM principaux 1ère classe
Agent social	Agent social principal 2ème classe
TRANSFORMATIONS SUITE A LA REUSSITE A CONCOURS	
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	Professeur d'enseignement artistique classe normale
Adjoint technique principal 2ème classe	Agent de maitrise
Adjoint technique	Agent de maitrise

ANNEXE 2 - Postes à temps non complet

Il convient de rappeler que la Ville dispose de 31 postes permanents à **temps non complet** :

Direction/Service	Poste	Grade actuellement occupé par les agents en poste (à titre indicatif)	Quotité à temps non complet – Nombre hebdomadaire d’heures
Cabinet de Monsieur le Maire	1 Commercial en espaces publicitaires	Attaché territorial	50% - 17h30
Direction de la Solidarité - Service de Soins Infirmiers à Domicile	1 Infirmier	Infirmier en soins généraux	80% - 28h00
Direction de la Solidarité - Service Maintien à Domicile	1 aide à domicile	Agent social	63% - 22h00
Direction de l’Enfance – Service Petite enfance	1 Educateur de Jeunes Enfants - Relais Assistante maternelle 1 psychologue 1 cuisinier crèche	Educateur de jeunes enfants	70% - 24h30
		Psychologue	50% - 17h30
		Adjoint technique	86% - 30h00
Direction de l’Enfance – Service scolaire et animation	1 agent de restauration 2 animateurs	2 Adjoints techniques	75% - 26h15
			40% - 14h10
		1 adjoint animation	34% - 12h00
Direction de l’Enfance – Service Administration et logistique	2 agents de restauration et d’entretien	2 Adjoints techniques	51% - 18h00
			17% - 6h00
Direction Jeunesse, Sports et Vie associative	1 Educateur sportif	Educateur des APS	12% - 4h15
Direction de la Vie culturelle - Médiathèques	1 Agent technique en bibliothèque	Adjoint administratif	50% - 17h30
Direction Espace public – Service Environnement	1 agent espaces verts	Adjoint technique	50% - 17h30

Direction/Service	Poste	Grade actuellement occupé par les agents en poste (à titre indicatif)	Quotité à temps non complet – Nombre hebdomadaire d'heures
Direction de la Vie culturelle - Conservatoire	17 professeurs	7 PEA classe normale (16h temps complet)	75% - 12h00
			94% - 15h00
			19% - 3h00
			63% - 10h00
			44% - 7h00
			75% - 12h00
			31% - 5h00
		1 AEA (20h temps complet)	93% - 18h30
		3 AEA principal de 1 ^{ère} classe	50% - 10h00
			45% - 9h00
			20% - 4h00
		6 AEA principal de 2 ^{ème} classe	43% - 8h30
			50% - 10h00
			80% - 16h00
			40% - 8h00
35% - 7h00			
			40% - 8h00

ANNEXE 3 - Postes sur fondement de l'article 3-3 de la loi du 13/07/1983

La loi du 13 juillet 1983 énonce que les emplois permanents sont pourvus par des titulaires. Par dérogation à ce principe et dans certains cas, des emplois permanents peuvent être occupés de manière permanente par des agents contractuels.

Il est proposé de recenser et d'actualiser la liste des agents ainsi recrutés sur les fondements des articles 3 et 3-3 de la loi du 26 janvier 1984 :

Intitulé de poste	missions	profil	délibération d'origine	Cadre d'emplois de référence
Directrice de l'aménagement de l'urbanisme	1° Définir et mettre en œuvre la politique de planification urbaine, d'aménagement, de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel et bâti de la collectivité, 2° Assurer l'articulation de ces documents de planification avec ceux conduits par l'Intercommunalité, 3° Participer à la politique du patrimoine à travers la gestion du secteur sauvegardé, conseils aux pétitionnaires , 4° Piloter le suivi de l'action foncière de la collectivité	Formation demandée : diplôme d'architecte ou d'urbaniste Expérience significative dans le domaine de l'aménagement du territoire	24/09/2019	Ingénieur
Journaliste	1° Préparer les conférences de rédaction 2° Rédiger les articles	Formation universitaire information-communication, option journalisme	10/11/2010	Attaché
Responsable de la communication	1° Définir et mettre en œuvre une stratégie globale de communication 2° Déployer le plan de communication	Formation demandée : Bac +4 spécialisation communication	16/12/2011	Attaché
2 Chefs de projet systèmes d'information	1° Piloter la réalisation et le maintien en condition opérationnel des projets SI de la Ville, 2° apporter une expertise technique dans l'administration des applications informatiques afin d'optimiser les performances.	Formation minimum d'ingénieur spécialisé SI Expérience d'au moins 5 ans	16/12/2011 01/10/2009	Ingénieur
Chargé de communication WEB	1° assurer la diffusion et l'actualisation des contenus numériques 2° accompagner les projets de service 3° assurer la maintenance du contenu éditorial et graphique général	Formation demandée : Bac +4 spécialisation communication Expérience significative dans le domaine du numérique	07/04/2011	Attaché

Intitulé de poste	missions	profil	délibération d'origine	Cadre d'emplois de référence
Directeur délégué du théâtre	1° assurer la gestion administrative, financière, juridique et promotionnelle du théâtre 2° mettre en œuvre les actions culturelles de l'établissement	Formation de Bac +5 Gestion et du management culturel Expérience significative sur un poste similaire	30/09/2010	Attaché
Directeur des achats et de la performance	1° assurer une fonction de conseil en matière d'achats et de procédures de marchés publics 2° mettre en œuvre et impulser une politique achat performante et innovante 3° piloter la mise en place et le suivi des DSP Ville	Formation supérieure en droit public Expérience impérative d'encadrement d'équipe	01/10/2009	Attaché
Directeur des finances et du contrôle de gestion	1° Participer à la définition de la stratégie financière de la Ville 2° encadrer les services et les agents 3° Piloter la gestion de la dette et de la trésorerie	Bac +4 spécialisation finances publiques Expérience significative en encadrement de services financiers	05/04/2012	Attaché
Architecte du patrimoine	1° conseiller les pétitionnaires en matière de construction et d'intervention sur le bâti ancien 2° suivre la mise en œuvre des autorisation accordées et la conformité des travaux 3° participer à diverses études patrimoniales de la Ville	Formation d'architecte Expérience dans la gestion du bâti ancien et des secteurs sauvegardés	01/10/2009	Ingénieur
Rédacteur en chef du journal	1° proposer des sujets et rédiger des articles 2° assurer le suivi de l'édition 3° encadrer l'équipe du journal		29/04/2008	hors filière
Chargé de grands projets	1° réaliser des études et piloter les travaux 2° mettre à jour la base graphique et technique des bâtiments municipaux,	Formation type DUT génie civil ou licence de dessinateur-projeteur, Expérience significative dans le domaine.	12/07/2007	Technicien

